




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2016-188**

Séance publique du

2 mai 2016

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20160502- lmc187284-DE-1-1
Date de signature : 03/05/2016
Date de réception : mardi 3 mai 2016
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓

**OBJET : PROGRAMME DES TRAVAUX DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX 2016 -
AUTORISATION DE SIGNATURE DES DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE, DECLARATIONS
PREALABLES ET AUTORISATIONS DE TRAVAUX SUR IMMEUBLES CLASSES**

Le 2 mai 2016 à 15h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 26/04/2016, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaele LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Moussa BENKACI à Madame Odile BONTHOUX, Madame Christine BERNARD à Madame Charlotte BENON, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Jacques BOUDON à Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Jean-Pierre BOUVET à Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Charlotte DE BUSSCHERE à Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Philippe DE SAINTDO à Madame Irène MALAUZAT, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Gilles DONATINI à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Muriel HERNANDEZ à Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Coralie JAUSSAUD à Monsieur Ravi ANDRE, Madame Liliane PIERRON à Madame Danièle BRUNET.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Madame Catherine ROUVIER.
Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Odile BONTHOUX donne lecture du rapport ci-joint.



Direction Générale des Services
Techniques
D.A.S.T Bâtiments & Grands
équipements

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 2 MAI 2016

Nomenclature : 8.4
Aménagement du territoire

RAPPORTEUR : Madame Odile BONTHOUX
CO-RAPPORTEUR(S) : Mme SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre

Politique Publique : 05-TRAVAUX STRUCTURANTS ET D'AMELIORATION DE L'ESPACE PUBLIC

OBJET : PROGRAMME DES TRAVAUX DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX 2016 -
AUTORISATION DE SIGNATURE DES DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE,
DECLARATIONS PREALABLES ET AUTORISATIONS DE TRAVAUX SUR IMMEUBLES
CLASSES - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Dans le cadre des programmes d'investissements des bâtiments communaux 2016, certains travaux nécessitent au préalable un permis de construire, une déclaration préalable, ou une autorisation de travaux sur immeuble classé.

Il en est ainsi pour les opérations suivantes :

PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Salle du Bois de l'Aune : travaux de mise en accessibilité et modifications mineures de façades
- Ecole élémentaire Jules Isaac – St Eutrope : construction d'un préau et aménagement intérieur de sanitaires
- Hôtel de Valori : aménagement intérieur
- Musée Granet : aménagement de l'accueil
- Services Techniques 12 rue Pierre et Marie Curie : travaux de mise en accessibilité et réaménagement des bureaux d'Accueil Urbanisme et Gestion Voirie

- Immeuble 16 rue Roux Alphéran : aménagement de locaux pour le personnel des musées
- Ecole maternelle des Trois Sautets – Val St André : aménagement de la mairie annexe
- Stade Ruzzettu – Luynes : aménagement intérieur et construction d'un garage

DECLARATIONS PREALABLES :

- Bastide Granet : ravalement des façades
- Ecole élémentaire Brémond – Puyricard : pose de brise-soleil
- Ecole élémentaire Sallier : remplacement de l'ombrière
- Eglise de Luynes : réfection de toiture

AUTORISATIONS DE TRAVAUX SUR IMMEUBLE CLASSE :

- Palais de l'Archevêché : remplacement de fenêtres

Pour s'assurer de l'exécution réglementaire de ces opérations, il convient de désigner un élu, habilité à déposer pour la ville d'Aix-en-Provence, les demandes de permis de construire, déclarations préalables, et autorisations de travaux sur immeuble classé concernant ces affaires.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **AUTORISER** Madame l'Adjoint au Maire – Délégué à l'Efficacité énergétique – Réseau de chaleur – Énergies fluides, à l'Entretien des bâtiments communaux, à la Gestion des propriétés communales, aux Procédures de Périls et au Foncier, à signer les demandes de permis de construire, déclarations préalables, et autorisations de travaux sur immeuble classé concernant les opérations précitées.

DL.2016-188 - PROGRAMME DES TRAVAUX DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX 2016 -
AUTORISATION DE SIGNATURE DES DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE,
DECLARATIONS PREALABLES ET AUTORISATIONS DE TRAVAUX SUR IMMEUBLES
CLASSES -

Présents et représentés	: 53
Présents	: 41
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 53
Pour	: 53
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Reine Merger', with a long horizontal stroke extending to the right.

Compte-rendu de la délibération affiché le : 03/05/2016
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)